

# Mutation - Avancement

Suite à l'aboutissement d'une revendication de l'UNSA Police, les collègues promus au grade de brigadier peuvent désormais obtenir avancement et mutation la même année.

Les SGAMI ont les formulaires nominatifs des collègues concerné(e)s.

## Concrètement :

➔ Si tu as obtenu ta promotion de brigadier en 2018,

➔ Si tu bénéficies d'une mutation suite à la dernière CAPN,

➔ Tu peux obtenir les deux en indiquant à ton bureau de gestion que tu souhaites ta promotion au 02/09/2018 (au lieu du 01 juillet 2018).

➔ Ainsi, tu obtiendras ta mutation le 01/09/2018 et ton avancement le 02/09/2018.

**Attention !** Les demandes doivent être transmises avant le **vendredi 06 juillet 2018**.

Pour plus d'informations, rapproche-toi de ton délégué UNSA Police.

Le secteur paritarisme  
UNSA Police



Mutation / Évolution du protocole  
Avancement / signé par l'UNSA Police



UNSA Police, autonome & apolitique



UNSA Police, autonome & indépendant